ST039

LES ASSURANCES DOMMAGES AUX BIENS ET PERTES D'EXPLOITATION (PE)

OBJECTIFS

- Comprendre les principes fondamentaux d'une couverture dommage et perte d'exploitation associées
- Adapter son programme dommages et pertes d'exploitation aux besoins de son entreprise
- Comprendre les mécanismes de gestion d'un sinistre

PUBLIC

Responsable assurance, responsable juridique, collaborateur du service assurance ou du service juridique, Risk Manager. Toute personne en charge de l'assurance dans l'entreprise

PRÉREQUIS

Aucun

CONTENU

- Présentation générale de l'assurance dommages aux biens et pertes d'exploitation
- Objet, contenu et conditions de l'assurance dommages
- Éléments de tarification
- Focus sur les garanties : attentats et terrorisme; catastrophes naturelles
- Les pertes d'exploitation
  - définition
  - besoins de l'entreprise
  - contenu des garanties calcul des PE
- Les extensions de garanties PE et leurs limites
- Les nouveaux besoins de l'entreprise en matière de PE : cyber, supply chain, ...
- Les bonnes pratiques de gestion des risques et des assurances dommages et PE (dont focus sur le rôle de la prévention)
- La gestion des sinistres

POINTS FORTS

Une présentation générale des garanties dommages aux biens et pertes d'exploitation est proposée ainsi que la composition d'une prime d'assurance. L'intervenant fait un point sur les bonnes pratiques de gestion des assurances, de la gestion des sinistres et sur l'état du marché de l'assurance.

Durée

2 jours – 14 heures

Niveau

Base

Tarif

1 354 € HT (adhérent AMRAE)
1 654 € HT (non adhérent)
Déjeuner offert

Dates

7, 8 octobre 2024

Lieu

Paris
en présentiel ou à distance

Nombre de participants

15 personnes

Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

Support de cours – Exercices – Cas pratique
Test d'évaluation des acquis en fin de la formation

Intervenant

Souscripteur senior spécialisé, précédemment Risk manager avec une riche expérience en assurance de l'entreprise